



Addenda à l'évaluation des incidences sur la vie privée du Système de déclaration volontaire des soins de santé primaires de janvier 2013

Fin de la collecte de données dépersonnalisées

Janvier 2014 (révisé en septembre 2018)



Institut canadien
d'information sur la santé

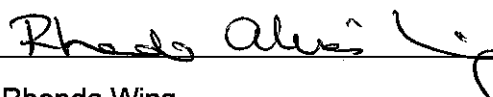
Canadian Institute
for Health Information

Addenda à l'évaluation des incidences sur la vie privée du Système de déclaration volontaire des soins de santé primaires de janvier 2013 : Fin de la collecte de données, janvier 2014 (révisé en septembre 2018)

Approuvé par :



Brent Diverty
Vice-président, Programmes



Rhonda Wing
Chef de la protection des
renseignements personnels et avocate
générale

Ottawa, septembre 2018

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé

495, chemin Richmond, bureau 600

Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

www.icis.ca

droitdauteur@icis.ca

© 2018 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title *Addendum to the January 2013 Privacy Impact Assessment of the Primary Health Care Voluntary Reporting System: Cessation of De-identified Data Collection, January 2014 (Updated September 2018)*.

Addenda à l'évaluation des incidences sur la vie privée du Système de déclaration volontaire des soins de santé primaires de janvier 2013 : fin de la collecte de données dépersonnalisées, janvier 2014 (révisé en septembre 2018)

Depuis 2009, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) collabore avec les cliniciens en soins de santé primaires (SSP) participants à l'échelle du Canada afin de recueillir et d'analyser, conformément aux pratiques de respect de la vie privée et à l'aide du prototype de Système de déclaration volontaire des soins de santé primaires (SDV SSP), un sous-ensemble de données dépersonnalisées issues des dossiers médicaux électroniques (DME). Les cliniciens participants ont reçu des rapports de rétroaction comparatifs sur les indicateurs de la qualité et les profils d'utilisation et de pratique. Le SDV SSP a permis de mettre en lumière la nécessité d'élaborer un sous-ensemble prioritaire d'éléments de données ayant trait à la norme relative au contenu du DME en lien avec les SSP. Cet outil d'information précieux pour l'ICIS et pour le milieu des SSP favorisera l'évolution de la question des DME dans l'ensemble du Canada.

À l'heure actuelle, la plupart des données du DME ne respectent aucune structure et sont principalement recueillies sous forme de texte libre. Des efforts considérables doivent donc être déployés pour extraire et analyser les données, ce qui n'est pas viable à grande échelle. Par conséquent, l'ICIS a cessé de recueillir des données issues des DME depuis le 1^{er} décembre 2013. Cela dit, l'information sur les SSP demeure une priorité pour l'ICIS, qui continuera à travailler, en collaboration avec les intervenants, à l'adoption de la norme relative au contenu du DME en lien avec les SSP (NPC DME SSP) pour favoriser l'uniformité de la collecte de données. Le sous-ensemble prioritaire de la NPC DME SSP et les listes de sélection pour les cliniciens permettent d'accélérer l'adoption de la norme partout au Canada. La mise en œuvre de la norme au point de prestation entraînera une augmentation des données sur les SSP, ce qui favorisera l'amélioration de la qualité et de la gestion du système de santé.

Ainsi, l'ICIS entend continuer d'utiliser les données du SDV SSP pour favoriser l'évolution de la NPC DME SSP et s'en servira éventuellement à des fins d'analyse. L'utilisation, la divulgation, la conservation et la destruction des données du SDV SSP que détient déjà l'ICIS demeurent soumises à la *Politique de respect de la vie privée 2010* de l'ICIS et aux ententes en vertu desquelles les données ont été recueillies au départ. Conformément à sa *Politique de respect de la vie privée 2010*, l'ICIS conservera les données aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins mentionnées ci-dessus, après quoi il les détruira de façon sécuritaire. L'ICIS mettra à jour le présent addenda afin d'y ajouter toute décision entourant la conservation des donnéesⁱ.

i. Révisé en septembre 2018.

De plus, l'ICIS continuera d'explorer, avec ses partenaires, les sources de données canadiennes et internationales sur les SSP, comme l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et le sondage du Fonds du Commonwealth. Il poursuivra également l'utilisation des données des sondages, des données administratives et des données sur la facturation, en vue de produire des indicateurs et des rapports analytiques qui donnent un aperçu des SSP au Canada et en améliorent la compréhension.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ont.)
K2A 4H6
613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge
Bureau 300
Toronto (Ont.)
M2P 2B7
416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas
Bureau 600
Victoria (C.-B.)
V8W 2B7
250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 602
Montréal (Qc)
H3A 2R7
514-842-2226

icis.ca

18603-1018

